

LA LETTRE D'INFORMATION JUILLET 2024

Mairie – Communauté de Communes de Haute Tarentaise Le Tour de l'Avenir fait étape à La Rosière

Le mercredi 21 août et le jeudi 22 août, La Rosière accueillera la 60^{ème} édition de l'épreuve masculine et la 2^{nde} édition de l'épreuve féminine.

Réservés aux espoirs de moins de 23 ans, les Tours de l'Avenir hommes et femmes sont disputés par équipes nationales, une formule qui donne à l'épreuve toute sa dimension mondiale. 23 équipes (dont une sélection du Centre mondial du Cyclisme et une de la Région Auvergne-Rhône-Alpes) ont été retenues chez les hommes, 18 formations sont réunies chez les femmes.

Le mercredi 21 août, entre 16h et 16h20, les hommes franchiront la ligne d'arrivée de la 3^{ème} étape positionnée dans le centre de la station. Immédiatement après, les jeunes femmes disputeront un prologue de 2 km en montée entre le Centre et le Golf.

Le jeudi 22 août, un village départ sera organisé Place des Eucherts où le départ de la 4^{ème} étape de la course masculine sera donné à 12h45.

En conséquence, **des restrictions de stationnement et de circulation sont prévues**, à savoir :

- du mardi 20 août 19h au mercredi 21 août à 20h, interdiction de stationnement sur la traversée station (Centre) ;
- le mercredi 21 août de 7h à 20h, interdiction de circulation dans le Centre station ; déviation par carrefour de l'école ;
- le mercredi 21 août, interdiction de circulation de 15h environ à 17h environ, du carrefour du Noyeraie, puis route des villages (route rose), RD1090 et Centre station ;
- le mercredi 21 août, interdiction de circulation de 16h à 20h entre le carrefour du Sky et le Golf ;
- du mercredi 21 août 19h au jeudi 22 août à 13h, interdiction de stationner aux abords de la Place des Eucherts ;
- le jeudi 22 août, interdiction de circulation de 12h15 environ à 13h environ, depuis la Place des Eucherts et en direction de Sées par la RD1090.

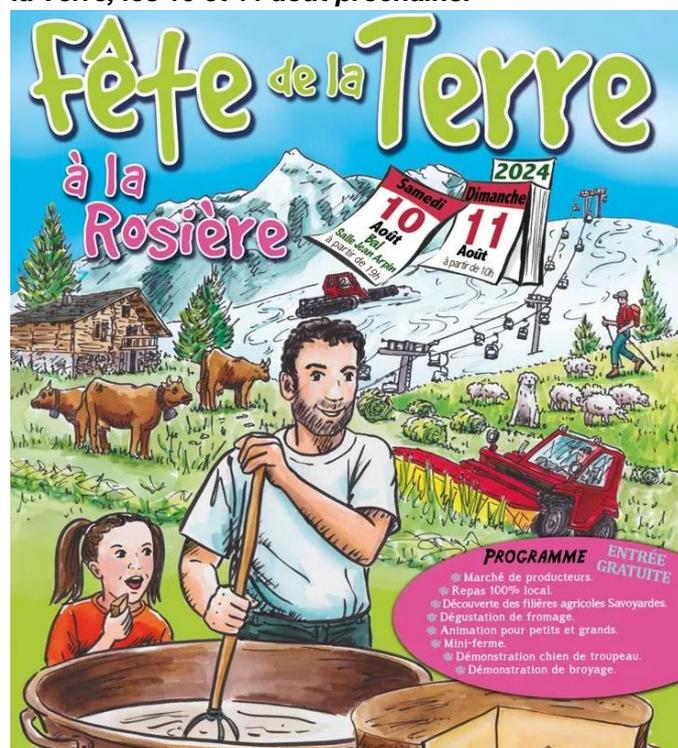


Contact : Flavie DUBUS, foncier@montvalezan.fr

Syndicat des Jeunes Agriculteurs de Savoie

Une grande fête agricole à La Rosière

Les Jeunes Agriculteurs de Savoie ont choisi La Rosière pour organiser la 16^{ème} édition de la Fête de la Terre, les 10 et 11 août prochains.



Précédée d'un grand bal à la Salle Jean ARPIN le samedi 10 août à 19h, **la Fête de la Terre se déroulera au Plan de l'Arc, le dimanche 11 août**, de 10h à 18h. **Venez découvrir ou redécouvrir le patrimoine agricole et gastronomique** de la Tarentaise et plus largement de La Savoie. De nombreuses animations, dégustations et activités seront proposées pour les grands et les petits : marché de producteurs, mini-ferme, repas 100% savoyard, démonstrations de chiens de troupeaux, etc...6 000 visiteurs sont attendus à cette occasion. Pour ce faire, une **navette circulera toute la journée** entre la station et Le Village des Eucherts pour faciliter l'accès au site depuis les différents parkings. Pour permettre l'installation et le démontage de la manifestation en toute sécurité, **l'aire de loisirs du Plan de l'Arc sera interdite au public le samedi 10 août toute la journée et le lundi 12 août jusqu'à 12h** ; l'accès à la cantine locale « LE TOUT POUDDRE » sera autorisé en contournant le Lac du Repos par sa rive sud.

Contact : Flavie DUBUS, foncier@montvalezan.fr

Mairie – Finances

Taxe de séjour, évolution en 2025

Le Conseil Municipal du 27 juin dernier a voté la mise à jour des tarifs de la taxe de séjour.



Conformément à l'avis émis par la Commission des Finances du 6 juin, et consécutivement à l'évolution du barème réglementaire (taux de croissance IPC 2023, source INSEE : + 4,8 %), le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité la mise à jour des tarifs de la taxe de séjour. **Ces nouveaux tarifs s'appliqueront à partir du 1er janvier 2025.** Contrairement aux modalités précédentes, outre le recalage des tarifs sur l'évolution du barème réglementaire, la part départementale vient désormais s'ajouter à ce montant pour constituer le nouveau tarif applicable sur la commune.

Exemple : Pour la catégorie des hôtels de tourisme 5 étoiles, résidences de tourisme 5 étoiles et meublés de tourisme 5 étoiles, le montant de la taxe de séjour à collecter sera de 3,85 €/nuît/personne. Ce tarif résulte de l'addition du montant encadré par le barème réglementaire, soit 3,50 €/nuît/personne, ET de la surtaxe départementale, soit 0,35 €/nuît/personne.

Les nouveaux tarifs sont à récupérer en mairie, à l'Office de Tourisme, sur notre site internet ou seront publiés au sein de votre revue annuelle, l'Echo 2024.

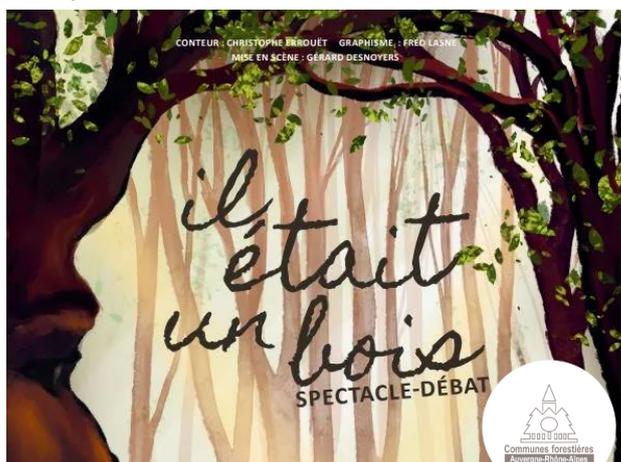
Contact : Philippe GIMBRET, finances@montvalezan.fr

Mairie – Office de Tourisme

« Il était un bois », nouvelle date

Initialement programmé le mardi 9 juillet, le spectacle-débat « Il était un bois » autour de la Forêt et sa gestion est reprogrammé le lundi 26 août à 20h au Théâtre Forestier.

Offert par la mairie, le spectacle s'adresse à tous et aux enfants à partir de 12 ans. Un repli salle Jean ARPIN est prévu en cas de mauvais temps. Inscriptions billetterie sur larosiere.net



Contact : Célia POUJADE, respevenements@larosiere.net

Comité des Fêtes – Office de Tourisme

La Fête des Clarines avec DJ MATAFAN

Place des Eucherts, ce samedi 3 août de 21 h à 22h30, DJ MATAFAN va envoyer du gros et faire chauffer les diots !

Si DJ Matafan a su conquérir le cœur du public, c'est en grande partie grâce à ses **chansons originales et pleines d'autodérision** notamment « **Le rap des montagnes** », un titre où l'artiste se moque gentiment des clichés associés à la vie en montagne et aux sports d'hiver. Soirée à grosse ambiance assurée !



Contact : Célia POUJADE, respevenements@larosiere.net

Association Trail de La Rosière – Office de Tourisme

Le chiffre du mois

695

Le nombre de **trailers** à avoir pris le départ de la 10^{ème} édition du Trail de La Rosière sur l'ensemble des 3 distances. Ils étaient 587 l'an passé.

Contact : Heidi GAIDET, stats@montvalezan.fr

Association Trail de La Rosière – Office de Tourisme

La Photo du mois

Aline et Marina GAIDE accueillent Dylan ATKINSON, qui termine à la 3^{ème} place du 43 km. Aux manettes de l'organisation de ces 10 premières éditions, Aline et Marina transmettront à l'avenir le flambeau. Chapeau bas et merci pour votre engagement !



Mairie – CCAS - Ressources Humaines

Rejoignez-nous

La mairie recrute pour une durée de 8 mois :

- un(e) **Chargé(e) de Bonheur** en service civique

La mairie recrute à l'année :

- un(e) **Responsable du Centre Technique Municipal** pour ses Services Techniques ;
- un(e) **Agent(e) Comptable** pour son service Finances ;
- un(e) **Assistant(e)-Mécanicien(ne) Polyvalent(e)** pour ses Services Techniques ;
- un(e) **Agent(e) Technique Polyvalent** au profil Espaces Verts pour ses Services Techniques.

Retrouvez les annonces sur notre site internet.

Contact : Sara PIETRASANTA, rh@montvalezan.fr

